



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 9 décembre 2019

Docteur Fabrice Brunet
Président-directeur général
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des ergothérapeutes au cœur d'une pratique collaborative

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin dernier.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe du Service d'ergothérapie a ainsi été rencontrée le 2 octobre dernier par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des ergothérapeutes.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
 - Prodiguer les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population;

- Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
- Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
- Promouvoir la santé et le mieux-être;
- Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain;
- Les indicateurs de performance en vigueur dans les services et départements cliniques servant de base comparative inter-établissements, la prestation de soins à la clientèle est fortement privilégiée au détriment d'autres activités non thérapeutiques pourtant essentielles à un centre hospitalier universitaire, tels que le développement de la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation.

En ce qui a trait plus particulièrement au Service d'ergothérapie ;

- 33.2 ETC sont attirés au Service d'ergothérapie réparti en médecine physique, santé mentale et plastie;
- Les ergothérapeutes du CHUM mettent en lumière que :
 - Les clientèles en ergothérapie au CHUM sont complexes et nécessitent une prise en charge adaptée à cette complexité;
 - Le temps des professionnels s'avère presque exclusivement dédié à la prestation de services auprès de la clientèle, ne permettant pas de développer la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation;
 - Le rôle des ergothérapeutes semble méconnu à travers l'organisation;
 - Les professionnels sont attirés à plusieurs unités de soins, ayant pour conséquence une diminution de leur temps de présence sur chacune d'elles et entraînant une réduction des interactions nécessaires à la pratique collaborative, une diminution du temps d'implication souhaité et un effritement de l'expertise;
 - La transmission et l'application des recommandations en ergothérapie transmises aux équipes de soins sont des défis;
 - À la suite de l'évaluation en ergothérapie, des interventions par les préposés aux bénéficiaires sont régulièrement recommandées pour la clientèle. Toutefois, la disponibilité des préposés aux bénéficiaires limite la mise en place de ces interventions, ce qui a un impact important sur le temps de récupération de la clientèle;
 - Une fois l'évaluation initiale en ergothérapie effectuée, il s'avère difficile d'effectuer des suivis auprès de la clientèle externe ou hospitalisée en raison de la surcharge de travail;
 - Les professionnels ressentent une pression constante en lien avec la liste d'attente de la clientèle externe ainsi que dans les délais attendus de prise en charge de la clientèle hospitalisée;
 - Faute d'espace physique, le matériel et les équipements sont présentement entreposés dans le pavillon C tandis que la majorité des soins offerts se déroule dans le pavillon D. L'éloignement du matériel et des équipements entraîne une inefficience des ressources tant au niveau des ergothérapeutes que des préposés en ergothérapie attirés à ce service;

- Certains enjeux de communication et de partage d'expertise entre les différents secteurs du service sont présents;
- À l'heure actuelle, la pratique en ergothérapie pourrait être développée davantage dans plusieurs secteurs, notamment la néonatalité, les troubles neuro-fonctionnels et la douleur chronique;
- L'orientation, le mentorat et la formation sont jugés insuffisants pour l'intégration de nouveaux professionnels ainsi que pour la mobilité interne;
- Une ergothérapeute en plastie fait actuellement de la recherche ainsi qu'une ergothérapeute en médecine physique qui à 5 % de temps octroyé pour une étude;
- Une coordonnatrice de l'enseignement est présente au sein de l'équipe. Cependant elle n'est pas dégagée pour réaliser les tâches relatives à cette charge de travail;
- Dû à la charge clinique, les professionnels ont de la difficulté à accueillir des stagiaires;
- Ayant un chef de service d'une autre profession, les professionnels se sentent moins bien représentés au sein de l'établissement;
- Un épuisement des professionnels se fait sentir dans le service, notamment en raison du manque de personnel disponible pour remplacer les absences;
- Les ergothérapeutes manquent de temps pour s'impliquer dans des projets, ce qui a pour conséquence qu'ils s'impliquent tardivement dans les projets d'équipes interdisciplinaires.

Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation sont des nécessités eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- Afin d'accroître la pratique collaborative des ergothérapeutes et la qualité de soins aux patients, des travaux sur la diffusion et la promotion de leur rôle seraient à envisager;
- La bonification du programme d'orientation et de formation du personnel permettrait une meilleure intégration de ces professionnels, notamment lors d'arrivée de nouveaux ergothérapeutes ou dans le contexte d'une mobilité interne;
- La coordonnatrice à l'enseignement clinique ait du temps défini afin d'être en mesure de bien remplir ses fonctions;
- La réorganisation du matériel et des équipements du pavillon C vers le pavillon D permettrait d'accroître l'efficience tant au niveau des ergothérapeutes que des préposés en ergothérapie attirés à ce service;
- Une réflexion sur la transmission et l'application des recommandations en ergothérapie transmises aux équipes de soins serait à entamer;
- L'amélioration de la structure de communication interne favoriserait le partage d'expertise et la compétence des professionnels;
- Une réflexion sur le nombre d'unités de soins attirés par professionnel devrait être effectuée et ce, dans une optique de rehausser la pratique collaborative et de maintenir un haut niveau de compétence en ergothérapie.



En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gabriel Seyer".

Gabriel Seyer
Président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Mme Geneviève Fortier, présidente du conseil d'administration, CHUM
M. Martin Demers, directeur, DSM
Mme Danielle Soucy, chef de service, ergothérapie et physiothérapie